

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:--
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--

DECRET N°74-46 du 22 février 1974

portant nomination de Directeur Provincial
de la Santé Publique et des Affaires Sociales

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972 portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;

VU le décret n° 41/PC/SGG du 16 Avril 1964 fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement,

VU l'ordonnance n° 73-9 du 23 Janvier 1973 portant réorganisation et fonctionnement du Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales et l'ordonnance n° 73-56 du 4 Août 1973 qui l'a complétée;

SUR Proposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales,
LE CONSEIL des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er : Le Docteur Yves AGBOTON, Médecin Diplômé d'Etat de 2ème classe, 1er échelon, Médecin-Chef des Services Médicaux en service à l'Hôpital de Parakou, est nommé cumulativement avec ses fonctions actuelles, Directeur Provincial de la Santé et des Affaires Sociales du Borgou.

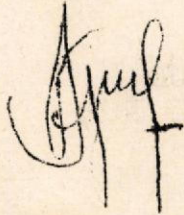
Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 22 février 1974

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de la Santé Publique
et des Affaires Sociales,



Capitaine MORIBA DJIBRILL

Le Ministre de l'Economie et des
Finances,



Capitaine Janvier ASSOGBA

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 8 - Ministères 9 - MEF 2 - MSPAS 2 - DP 2 - SGG 4
IAA-DCCT-IGF-CNI-Gde. Chanc. 5 - DB-DC-CF-Solde 4 - DGF 2 - CNR 4 -
Trésor 4 - DGP-DGAJL-Dtion Stat. 6 - Intéressé 1 - JORD 1. DGSP 4 SPD 2